



GRILLE DES TARIFS DE COTISATION MEMBRE ADHÉRENT

1. ENTENTE VISANT LA PRODUCTION DE SPECTACLE :

305\$ + TPS + TVQ / production (15 représentations et moins)

165\$ + TPS + TVQ / production (8 représentations et moins)

65\$ + TPS + TVQ / production (3 représentations et moins)

2. ENTENTE VISANT LA PRODUCTION DE DISQUE ET DE VIDÉO :

230\$ + TPS + TVQ / production